

Politique éditoriale du *Bulletin d'information en santé environnementale (BISE)*

Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

Février 2018

AUTEURS

Germain Lebel, rédacteur en chef

Claire Laliberté, rédactrice en chef adjointe

COLLABORATEURS

Comité scientifique

Comité de rédaction

RÉVISION ET MISE EN PAGE

Véronique Paquet, agente administrative

Table des matières

1	Mission	2
2	Contenu	3
2.1	Numéros réguliers.....	3
2.2	Résumés et synthèses critiques	3
3	Public cible	4
4	Partenaires	5
5	Mode de gestion	6
5.1	Comité scientifique	6
5.1.1	Composition.....	6
5.1.2	Rôles et responsabilités du comité scientifique.....	6
5.2	Comité de rédaction	7
5.2.1	Composition.....	7
5.2.2	Rôles et responsabilités.....	7
6	Recommandations aux auteurs	9
6.1	Soumission d'articles.....	9
6.2	Normes de présentation	9
6.2.1	Articles principal et secondaire	10
7	Droits d'auteur	11

Le *Bulletin d'information en santé environnementale (BISE)* est publié gratuitement trois ou quatre fois par année par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Il est la seule publication qui traite exclusivement de santé environnementale sur le territoire québécois.

1 Mission

Le *BISE* se définit comme un outil de communication et de référence scientifique. Il vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Maintenir et actualiser les connaissances scientifiques en santé environnementale;
- Procurer aux intervenants de santé environnementale au Québec un espace commun favorisant la diffusion de l'information et le partage d'expériences;
- Valoriser les productions scientifiques de l'Unité Santé et environnement (USE) de l'INSPQ, des directions de santé publique (équipes de santé environnementale), du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du milieu universitaire;
- Favoriser le partage de connaissances en santé environnementale à l'échelle du Canada et dans le monde francophone;
- Diffuser les contenus scientifiques pertinents élaborés par nos divers partenaires québécois, canadiens et internationaux.

2 Contenu

Le *BISE* publie des textes scientifiques de qualité propres à susciter l'intérêt des professionnels de la santé environnementale au Québec et qui tiennent compte de la complexité du domaine. Le contenu du *BISE* vise à refléter l'évolution des connaissances et des pratiques en santé environnementale. Il peut s'agir de textes originaux, de même que de synthèses de rapports scientifiques ou d'articles scientifiques parus en anglais ou en français. Le *BISE* publie également, à l'occasion, des dossiers thématiques. De plus, le partage d'expériences ou d'interventions provinciales, régionales et locales est fortement encouragé. Quant aux auteurs, ils proviennent du réseau de la santé environnementale et de ses multiples partenaires.

2.1 Numéros réguliers

Les numéros réguliers peuvent comprendre :

- Un article principal;
- Un article secondaire;
- Des actualités;
- Des résumés d'articles scientifiques ou de rapports récents;

On peut aussi retrouver :

- Des expériences régionales;
- Des projets de recherche;
- Des portraits d'intervenants ou de chercheurs;
- Des synthèses de publications d'étudiants universitaires ou de professeurs;
- Des sites Web d'intérêt, des nouveautés, des documentaires, des conférences, etc.;
- Des événements à venir au Québec.

2.2 Résumés scientifiques

Entre la publication des numéros réguliers, des résumés ou des synthèses critiques d'articles scientifiques majeurs sont publiés par le biais du portail du *BISE*. Les thématiques suivantes peuvent être abordées :

- Agriculture et pesticides;
- Aménagement du territoire;
- Changements climatiques;
- Eau potable et eaux récréatives;
- Inégalités sociales et de santé liées à l'environnement (justice environnementale);
- Méthodologie (statistique, analyse de risque, etc.);
- Politiques, lois et règlements;
- Qualité de l'air (intérieur, extérieur);
- Rayonnements ionisants et non ionisants;
- Surveillance (bilan thématique);
- Toxicologie;
- Urgences environnementales;
- Etc.

3 Public cible

Le public cible est composé de professionnels de santé environnementale au Québec, œuvrant notamment dans les organismes suivants :

- Directions de santé publique (DSP);
- INSPQ;
- MSSS.

Plus largement, le *BISE* souhaite informer toutes les personnes intéressées par la santé environnementale, par exemple les autres organismes gouvernementaux des milieux de l'environnement et de la santé, de l'enseignement et de la recherche, les organismes non gouvernementaux, ainsi que les médias spécialisés. Le public cible est donc un public averti qui œuvre principalement au Québec.

Le *BISE* compte actuellement près de 800 abonnés.

4 Partenaires

Le *BISE* regroupe plusieurs partenaires qui mettent leurs efforts en commun afin d'atteindre sa mission et ses objectifs. Les principaux partenaires du *BISE* sont le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que les directions de santé publique. De manière secondaire, d'autres organismes, comme l'Agence canadienne de santé publique (ACSP), Santé Canada, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), le milieu universitaire québécois, le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada, l'Agence canadienne d'Inspection des aliments ou toute autre organisation qui présente un contenu pertinent au domaine, peuvent apporter leur contribution.

5 Mode de gestion

Le *BISE* comprend un comité scientifique et un comité de rédaction. Le rédacteur en chef agit à titre d'interlocuteur entre les membres de ces deux comités, dont les rôles et responsabilités sont définis aux pages suivantes.

5.1 Comité scientifique

Le comité scientifique participe à l'élaboration des principales orientations du Bulletin et soutient l'effort du comité de rédaction, par exemple en sollicitant et en favorisant les contributions des partenaires. Les membres sont consultés par rapport à la politique éditoriale et au plan d'action. Le comité scientifique se réunit au minimum une fois par année ou à la demande du rédacteur en chef.

Le mandat des membres du comité est d'une durée de trois ans et est renouvelable.

5.1.1 COMPOSITION

Le comité scientifique du *BISE* est composé des personnes suivantes :

- Germain Lebel, rédacteur en chef et responsable du *BISE*;
- Claire Laliberté, rédactrice en chef adjointe;
- Christiane Thibault, chef de l'Unité Santé et environnement, INSPQ;
- Isabelle Goupil-Sormany, adjointe médicale au Directeur de santé publique de la Capitale-Nationale, représentante des directions de santé publique et de la Table de concertation nationale en santé environnementale;
- Mélanie Lemire, professeure adjointe, Département de médecine sociale et préventive, Université Laval;
- Jonathan Chevrier, professeur adjoint, Département d'épidémiologie, biostatistique et santé au travail, Faculté de médecine, Université McGill.

5.1.2 RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Adopter la politique éditoriale et le plan d'action du *BISE*;
- Favoriser la collaboration et la communication entre le réseau de santé publique, les partenaires, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi que les universités;
- Collaborer à l'amélioration continue du portail du *BISE* au plan scientifique (évaluation, orientations, etc.);
- Contribuer à la réflexion stratégique concernant des enjeux scientifiques, éthiques ou politiques identifiés par le comité de rédaction;
- Agir comme expert scientifique pour des sujets complexes ou controversés.

5.2 Comité de rédaction

En collaboration avec le rédacteur en chef et la rédactrice en chef adjointe, le comité de rédaction détermine la pertinence des articles soumis en fonction de la mission du *BISE*. Le comité s'assure aussi du bon fonctionnement général du bulletin (édition, diffusion, rédaction des rubriques, recherche d'auteurs pour les dossiers, lecture d'ouvrages de référence, etc.). Le comité se réunit au besoin, environ huit fois par année.

5.2.1 COMPOSITION

Le comité de rédaction du *BISE* est composé de professionnels de l'USE de l'INSPQ. Les membres actuels du comité de rédaction sont :

- Germain Lebel, rédacteur en chef;
- Claire Laliberté, rédactrice en chef adjointe;
- Mélanie Beaudoin, membre du comité de rédaction;
- Pierre Chevalier, membre du comité de rédaction;
- Patrick Poulin, membre du comité de rédaction;
- Stéphane Buteau, membre du comité de rédaction.

De plus, le comité de rédaction est soutenu par par Mesdames Véronique Paquet et Julie Douville, secrétaires de rédaction.

Rôles et responsabilités

Rédacteur en chef et rédactrice en chef adjointe

- Assurer la liaison entre :
 - le comité de rédaction et la chef de l'USE et de son comité de coordination;
 - le comité de rédaction et l'Unité des communications de l'INSPQ;
- Gérer le comité de rédaction (planifier, organiser et animer les rencontres, produire une synthèse pour le suivi des dossiers, etc.);
- Préparer le calendrier annuel de production;
- Répondre aux demandes de renseignements des lecteurs;
- Promouvoir la publication :
 - Préparer le plan de communication (interne, externe, abonnés, ressources du réseau, invitations spéciales à certains groupes, dont les agents de communication des DSP pour alimenter la section « événements »);
 - Assurer les relations avec l'auteur de l'article principal (incluant les formalités pour les droits d'auteur) et l'accompagner, au besoin, dans la préparation d'une section « pour en savoir plus ».

Comité de rédaction

- Évaluer les textes soumis et en réviser le contenu scientifique;
- Veiller au respect de la politique éditoriale (chaque membre du comité de rédaction est responsable de la programmation, de la production et du développement du bulletin en tenant compte des enjeux scientifiques actuels et anticipés);
- Identifier et statuer sur les sujets pertinents pour le public cible. Le comité de rédaction peut demander l'avis du comité scientifique;
- Produire, en collaboration avec le comité scientifique, un rapport d'évaluation triennal;
- Évaluer la satisfaction du lectorat primaire tous les trois ans;
- Solliciter des articles scientifiques pertinents;
- Contribuer à la rédaction des rubriques;
- Faire la promotion du *BISE* (signature automatique, promotion auprès des partenaires);
- Stimuler la participation des DSP et des partenaires (par des annonces régulières directes ou à partir du portail).

Secrétaire de rédaction

- Effectuer la révision linguistique de l'ensemble des textes (qualité de la langue, structure, références, hyperliens fonctionnels);
- S'assurer que les textes respectent les normes de présentation du *BISE*;
- Mettre en page les textes pour le portail et pour le format PDF;
- Valider la version du Bulletin mise en ligne afin de s'assurer de son intégralité;
- Veiller à la conservation des licences pour les droits d'auteurs.

6 Recommandations aux auteurs

Les articles publiés dans le *BISE* sont rédigés en français seulement. En raison de la diversité des expertises scientifiques couvertes par la publication, le comité de rédaction du *BISE* porte une attention particulière à l'accessibilité des textes et des contenus qui y sont publiés. Les textes devraient, par conséquent, être compréhensibles pour le public cible et pas seulement pour les chercheurs spécialisés dans le domaine scientifique concerné.

6.1 Soumission d'articles

Le texte soumis pour publication doit être transmis par courriel au comité de rédaction du *BISE* à l'adresse suivante : bise@inspq.qc.ca. Les auteurs sont priés de se conformer aux **normes de présentation** précisées ci-après. À la suite de sa réception, l'article est évalué par le comité de rédaction, tant du point de vue de la qualité de son contenu scientifique que de sa qualité rédactionnelle. Au besoin, le comité de rédaction peut demander l'avis d'experts externes au comité de rédaction.

La qualité rédactionnelle du texte, notamment sur le plan du français, est de la responsabilité de l'auteur. Bien que le comité de rédaction du *BISE* puisse apporter son soutien raisonnable à un auteur, un texte nécessitant de nombreuses corrections lui sera retourné afin qu'il procède aux corrections avant de le soumettre à nouveau.

À l'issue du processus d'évaluation, l'auteur recevra une réponse par courriel ou verbale, accompagnée, si nécessaire, d'une proposition de corrections. L'équipe de rédaction se réserve de plus le droit d'effectuer des corrections ou des modifications mineures au besoin. La version finale de l'article sera soumise à l'auteur pour approbation.

La mise en page finale du texte demeure l'entière prérogative du comité de rédaction.

6.2 Normes de présentation

Pour tout texte soumis pour publication dans le *BISE*, les auteurs doivent se conformer aux exigences suivantes :

- Utiliser le gabarit Word fourni et le respecter. Seule la copie électronique de l'article sera acceptée;
- Utiliser le logiciel de traitement de texte Microsoft Word;
- Choisir un titre court et évocateur (idéalement de 5 à 15 mots);
- Indiquer le prénom et le nom de ou des auteurs (ainsi que leur affiliation professionnelle respective (grade universitaire, titre de la fonction, employeur);
- Choisir 3 mots clés pour l'indexation;
- Respecter la longueur imposée (exclue les références et les titres de tableaux, de figures ou d'autres illustrations);
- Vérifier la hiérarchie et la logique des divisions de l'article et utiliser un maximum de trois niveaux de titres, sans numérotation;
- Inclure les références de l'article et respecter les normes de présentation du *BISE*.

6.2.1 ARTICLES PRINCIPAL ET SECONDAIRE

- Longueur du texte : article principal : 5 000 mots maximum; article secondaire : 2 500 mots maximum (excluant les références).
- Rédiger un résumé d'au maximum 100 mots (doit précéder l'article);
- Insérer, dans la mesure du possible, quelques illustrations favorisant la compréhension du texte. L'auteur est encouragé à fournir des supports visuels complémentaires à condition qu'il en soit lui-même l'auteur ou qu'il ait obtenu l'autorisation de reproduction (photos, illustrations, etc.) qui seront publiés sur le portail du *BISE* (les formats de fichiers graphiques acceptés sont TIFF, JPG, PNG, EPS et BMP). Insérer toutes les illustrations (tableaux, figures ou autres) à même l'article en prenant le soin de :
 - indiquer le titre ou la légende de chacune d'entre elles;
 - mentionner la source d'où elles sont tirées;
 - demander et obtenir de l'éditeur concerné les autorisations requises, le cas échéant, pour la reproduction;
 - numéroter chaque d'illustration dans l'ordre où elle apparaît dans l'article;
- Inscrire, le cas échéant, les remerciements et la mention des subventions obtenues à la fin de l'article, après les références.

7 Droits d'auteur

Tous les auteurs doivent remplir un formulaire de licence par lequel ils autorisent l'INSPQ à publier leurs articles. Les auteurs ayant effectué ce travail alors qu'ils étaient salariés d'un établissement autre qu'une université doivent faire signer ce formulaire par leur employeur. Les auteurs employés d'une université doivent s'assurer auprès de cette dernière qu'ils possèdent tous les droits nécessaires à la publication de l'article.

Les auteurs doivent attribuer à la source initiale tout énoncé, équation, illustration ou tableau tirés du travail d'autrui et fournir les références complètes et exactes de leurs sources.

L'auteur correspondant doit s'assurer que tous les coauteurs ont lu et approuvé le texte tel qu'il a été soumis. Lorsqu'un texte comporte plusieurs auteurs, il appartient à l'auteur correspondant de faire signer les licences pour publication aux coauteurs et de les faire parvenir au comité de rédaction du *BISE*. Lorsqu'un document renferme des données (tableaux, figures, schémas, photos, etc.) protégées par les droits d'auteur, il appartient à l'auteur principal d'obtenir la permission écrite du détenteur des droits d'auteur (habituellement l'éditeur). Il doit également faire parvenir l'autorisation écrite ou les autorisations écrites au comité de rédaction du *BISE* (bise@inspq.qc.ca).

Les auteurs sont avisés que la reproduction du *BISE*, en tout ou en partie, est autorisée, à condition de mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

Il est à noter que les textes publiés dans le *BISE* expriment l'opinion des auteurs et non celle de l'INSPQ.